

Dans le cadre de la mise en œuvre des outils nécessaires au profit des responsables de programmes permettant de piloter convenablement et d'une façon pragmatique les programmes, une mission d'appui à l'élaboration des chartes de gestion des programmes au profit de 4 ministères a été organisée sur 3 jours du 16 au 18 août 2019, menée par l'unité GBO centrale et les 2 experts référents en la matière : M. Bertrand DROGUET et M. Pascal ALBERTINI.

Le premier objectif de cette mission, était la finalisation et l'adaptation du projet la charte de gestion de cadrage (projet développé suite à la mission tenue le mois de juin) qui servira de base pour entamer l'élaboration des chartes par programmes. Une réunion en la matière était menée la matinée du lundi le 16 août en présence des membres du groupe « Pilotage de la Performance » élargie et des représentants du comité général de l'administration du budget de l'Etat (CGABE) qui a aboutie à une restructuration des fonctions appui et support et une adaptation des annexes du dit projet.

L'après midi, était consacré d'une part à informer, sensibiliser et discuter avec les chefs des unités GBO des 4 ministères expérimentateurs : M.Agriculture, M.Enseignement supérieur, M.Femmes et M.Affaires sociales, le contenu du projet et centraliser leurs remarques pour faire évoluer le projet par les experts et préparer les réunions sectorielles du mardi et mercredi.

Le deuxième objectif de cette mission, en lien direct avec le premier, était de présenter et d'initier les responsables des programmes/ministères à ce nouvel outil incontournable au pilotage des programmes. Quatre réunions étaient tenues mardi et mercredi avec les ministères sectoriels cités ci-dessous) et les responsables de programmes ont pu réagir aux présentations du contenu du projet et entamer la réflexion sur les modalités d'organisation possible en vue de l'élaboration de la charte de gestion 2020 avec le lancement de l'exécution budgétaire de la même année.

Au final, la mission a permis de sensibiliser les responsables des programmes sur l'utilité de cet outil et de lancer et de planifier les travaux d'élaboration des chartes par programmes et par ministère tout en étant appuyé par l'unité GBO centrale et les experts référents en la matière.